



Province
de Liège

Tourisme

Blegny-Mine



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Sites miniers majeurs
de Wallonie
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

Un des 4 sites miniers majeurs de Wallonie

NEWS

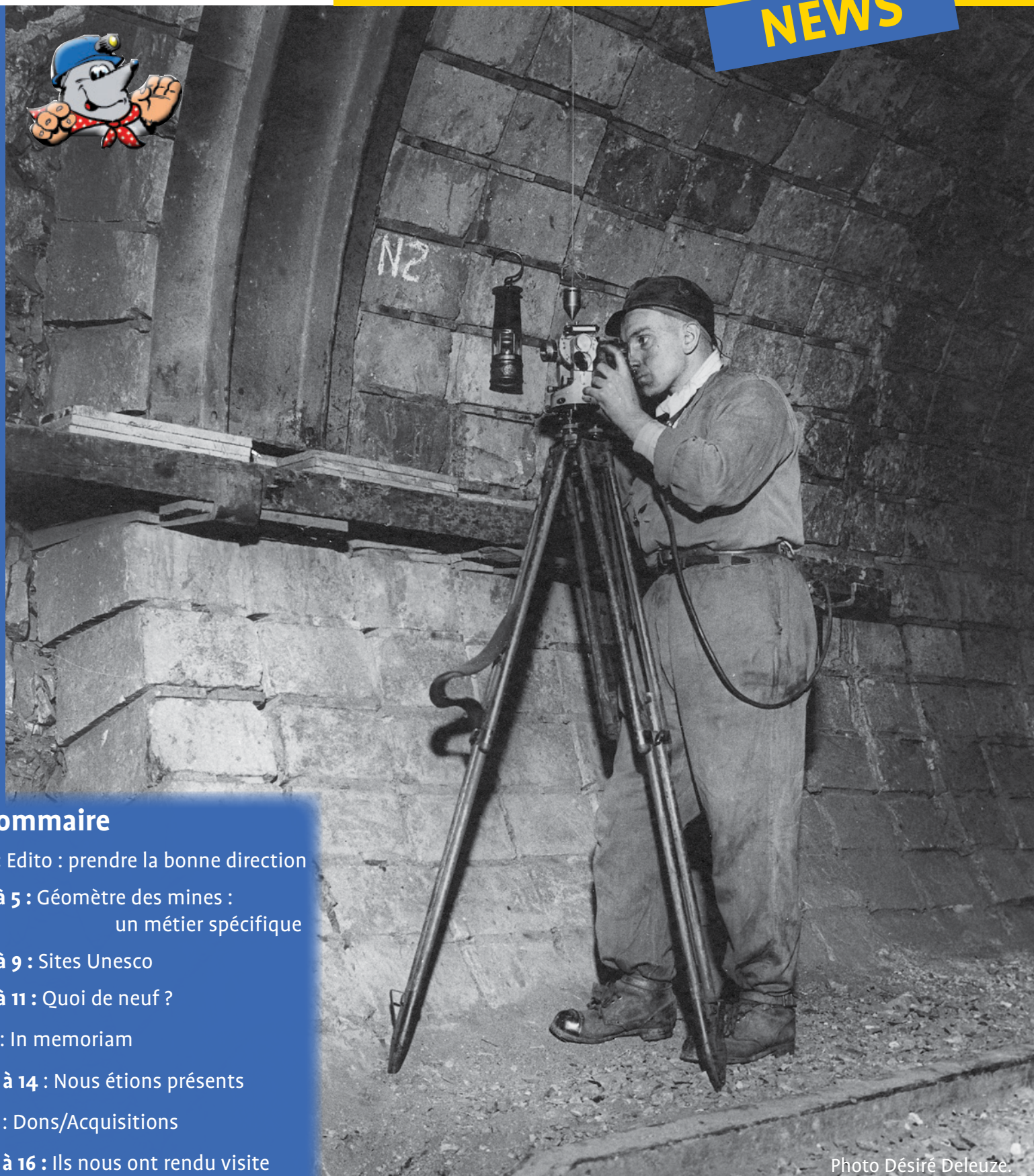


Photo Désiré Deleuze.

Bulletin d'information de Blegny-Mine asbl / n°42/ Août 2019

Sommaire

2 : Edito : prendre la bonne direction

2 à 5 : Géomètre des mines :
un métier spécifique

6 à 9 : Sites Unesco

9 à 11 : Quoi de neuf ?

11 : In memoriam

12 à 14 : Nous étions présents

15 : Dons/Acquisitions

15 à 16 : Ils nous ont rendu visite

17 à 19 : Au fil des jours

20 : Agenda

Rue L. Marlet, 23 - 4670 BLEGNY - Tel. : 04/387 43 33 - Fax : 04/387 58 50
www.blegnymine.be - domaine@blegnymine.be

Prendre la bonne direction

A l'instar des géomètres des mines, pour les gestionnaires d'une institution comme la nôtre, le choix de la direction à prendre pour trouver «bonne veine» s'apparente bien souvent à un voyage vers l'inconnu.

A quelques mois de son quarantième anniversaire, Blegny-Mine se trouve à un nouveau moment charnière de son histoire. L'outil a vieilli, les techniques de présentation et les attentes des visiteurs ont évolué, et les récentes élections communales, provinciales et régionales ont généré ou vont bientôt générer des changements notoires dans le Conseil d'Administration de l'asbl.

Après avoir vu une augmentation des visites suite à la reconnaissance comme patrimoine mondial de l'Unesco en 2012, le site reste fréquenté par un nombre constant de visiteurs. C'est assurément un élément important, qui montre que l'intérêt pour ce pan de notre histoire et de notre vie sociale ne faiblit pas malgré le temps qui passe. Le public nombreux présent le 8 août dernier au Bois du Cazier à Marcinelle en est une nouvelle preuve.

Les visiteurs attendent toutefois de nouveaux modes de communication, qui demandent des investissements conséquents. Si l'aide apportée par les pouvoirs publics reste importante, elle diminue pourtant d'année en année, obligeant les gestionnaires à réfléchir à d'autres sources de financement, qui impliqueront à court terme des choix stratégiques. Comme le géomètre, ils espèrent qu'ils prendront la bonne direction et qu'ils auront de la «veine» en trouvant le bon «filon».

Jacques Crul
Directeur

Géomètre des mines : un métier spécifique

Dans ce numéro, nous vous proposons la découverte d'une profession méconnue mais essentielle au bon fonctionnement d'un charbonnage : celle de géomètre des mines.

Le Grand Larousse encyclopédique définit un géomètre comme « celui qui s'occupe de géométrie » et comme un « technicien procédant à des opérations de levés de terrains. »

Dans les mines, ce sont les données qu'un géomètre relève au fond qui servent de base à l'exécution des plans d'exploitation. On pourrait donc comparer le fruit de son travail à un véritable fil d'Ariane dévoilant le dédale des boueux, des travers-bancs, des montages, des chassages, des tailles, des puits, des burquins, des descenderies, en bref de toute l'architecture souterraine.

La profession de géomètre des mines doit une part de son essor aux catastrophes minières et, plus particulièrement, à celles dont Liège fut le triste théâtre à l'amorce du XIX^e siècle.

L'apparition du mot « géomètre » dans les règlements miniers date de 1812 lorsque deux arrêtés (du Ministre de l'intérieur et du Préfet du département de l'Ourthe) stipulent que les exploitants qui ne fournissent pas de plans conformes dans les délais prescrits s'exposent à des poursuites et que des plans (réguliers eux !) « seront dressés à leurs frais par un géomètre qui sera nommé par le préfet ».

Cela ne veut évidemment pas dire que les géomètres n'existent pas avant cette date ! De tous temps, l'homme s'est enquis de tenir des plans de ses travaux, ne serait-ce que pour respecter les limites des terres allouées. Agricola, dans *De re metallica*^(*) consacre d'ailleurs la seconde partie de son cinquième livre aux travaux d'arpentage réalisés par les géomètres.

A l'aube du XIX^e siècle, on parle aussi d'arpenteur, « dont la profession est d'arpenter », c'est-à-dire « de mesurer les terres par arpent^(**) » ou par toute autre mesure agraire, comme les hectares ou les bonniers.

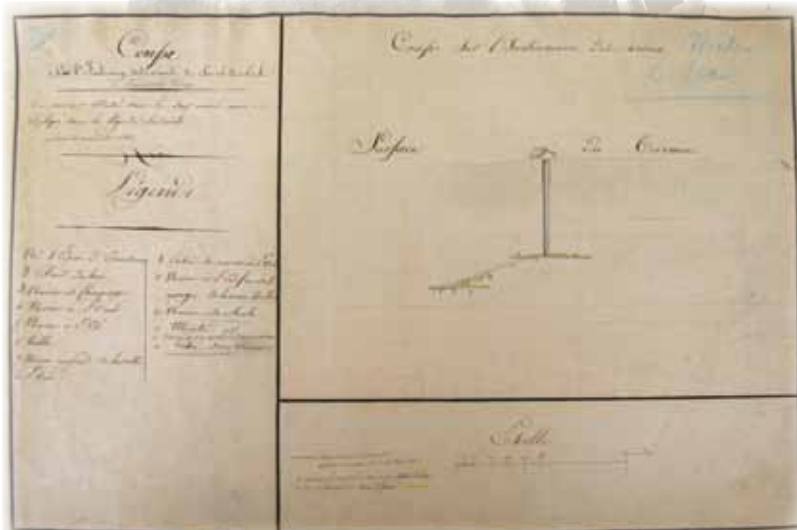
Certaines houillères recourent donc à cette époque à des arpenteurs pour mesurer leurs travaux, tandis que les ingénieurs des mines (entendons par là les ingénieurs du Corps des mines) peuvent, depuis 1810, lever des plans et suivre les travaux souterrains pour le compte d'un exploitant, aux frais de celui-ci bien entendu.

Mais il faut dire que, jusqu'à l'inondation mémorable de la mine du Beaujonc en février 1812, transcrire les relevés sur plans est une pratique relativement rare malgré l'obligation portée par la loi sur les mines de 1791 et rappelée par une instruction ministérielle du 3 août

(*) *Traité sur l'exploitation des métaux datant de 1556. C'est une référence en la matière puisqu'une des premières études scientifiques qui aborde, entre autre, l'exploitation minière.*

(**) Littré, E. *Dictionnaire de la langue française*, tome premier : A-C, 1873, p. 197.

1810 exécutant la loi sur les mines de 1810. Cet événement dramatique met en lumière la tenue déficiente des plans par les maîtres de cette fosse et amène les autorités à donner à la profession d'arpenteur un statut reconnu, gage selon elles de qualité. Elles entendent également imposer plus de rigueur dans l'établissement de la cartographie souterraine.



Coupe de la veine du Sec et de Méla (concession de Trembleur), 1813.
Fond d'archives de la SA des charbonnages d'Argenteau.

Les candidats arpenteurs doivent attendre un arrêté royal de 1825 pour connaître les premières dispositions d'exercice de ce métier : ils doivent pouvoir faire preuve de leurs aptitudes lors d'un examen à l'issue duquel – en cas de succès – leur sera délivré un « acte de capacité », l'équivalent d'un diplôme, grâce auquel ils pourront prêter serment et exercer. Le contenu de l'examen est manifestement laissé à la discrétion du jury en charge.

Le titre d'arpenteur se transformera en 1852 en celui de géomètre-arpenteur, lequel pourra être attribué, « sans nouvel examen », à tous les ingénieurs civils, sous-ingénieurs et conducteurs honoraires des mines et des ponts et chaussées.

Sur le terrain, dans le courant du XIX^e siècle, on observe que les charbonnages relativement importants disposent d'un personnel dédié au service

des plans tandis que les mines de taille plus modeste recourent « à forfait » à des géomètres indépendants pour l'exécution de leurs croquis.

A l'Administration des Mines, on doit attendre 1887 pour qu'un grade de géomètre-dessinateur (remplacé par celui de « commis-dessinateur » en 1912, puis par celui de géomètre des mines) fasse son apparition dans le règlement organique, en vue de « mieux assurer la bonne tenue des plans et travaux souterrains ainsi que l'avancement régulier de la carte des mines » dont le projet est émis dès 1837.

Ses missions consistent à vérifier la conformité des plans fournis par les exploitants aux prescriptions réglementaires, à maintenir à jour la carte générale des mines et à exécuter « tous travaux graphiques ou géodésiques que pourraient réclamer les besoins du service des arrondissements. »

Mais revenons-en au géomètre proprement dit.

En 1921, les autorités belges revoient les conditions relatives à l'exercice de la profession de géomètre-arpenteur, qui n'avaient plus évolué depuis près d'un siècle : le candidat doit désormais être âgé de 16 ans minimum et subir une épreuve portant sur la langue française ou néerlandaise, l'arithmétique, l'algèbre élémentaire, la géométrie, la trigonométrie, l'arpentage, le nivellement et la topographie, le droit en matière de propriété immobilière, les constructions du génie civil en matière de drainage et d'irrigation et, enfin, le dessin.



Groupe de mineurs et techniciens avec matériel de géomètre à la S.A. des charbonnages du Val Benoît, siège Val Benoît, en 1886.
Photo Charles-Honoré Lallement

Le géomètre des mines

Il est suivi d'un nouvel arrêté royal promulgué en 1925 et relatif aux géomètres des mines.

Les provinces minières belges, soit le Hainaut, Namur, Liège et le Limbourg, peuvent organiser annuellement des épreuves préalables à l'obtention du titre de géomètre des mines (une sorte de jury central avant l'heure).

Entre autres conditions pour pouvoir y participer, il convient d'être porteur du diplôme de géomètre-arpenteur et de pouvoir faire valoir l'expérience d'un stage de 18 mois minimum dans des mines (clause supprimée en 1929).

Désormais, les opérations de cartographie souterraine ne pourront plus être menées que par des géomètres jurés, puis par des géomètres des mines assermentés ou des ingénieurs civils des mines.

En 1939, l'accès à la profession est ouvert aux candidats porteurs d'un diplôme de géomètre-arpenteur ou de géomètre-expert immobilier. Cet accès sera étendu aux « simples » arpenteurs en 1947.

L'arrêté royal de 1939 est toujours à la base de la dernière session d'examen d'accession à la profession de géomètre des mines organisée en province de Liège en 1998. Les candidats sont alors interrogés sur des questions de cosmographie, de topographie, de maniement d'instruments, de dessin topographique, de coupes minières, de géologie et d'exploitation des mines et, évidemment, sur la tenue des plans de mines.

La formation

Une des filières existantes pour devenir géomètre des mines est celle proposée aux ouvriers des charbonnages. L'Ecole des mineurs de Seraing, créée en 1873 par la Société Cockerill mais ouverte aux ouvriers d'autres charbonnages, propose notamment un cursus dédié. Dans les années 1950, l'élève devait y suivre des cours de français, d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie élémentaire, descriptive et analytique, de dessin minier, de trigonométrie, de topographie, d'exploitation des mines, de législation minière, de physique, de mécanique, de géologie et de paléontologie, d'histoire de la Belgique et de géographie de la Belgique et du Congo.

Ce cursus, qui représente tout de même 15 à 16 heures par semaine pendant trois ans, colle aux exigences des épreuves de l'examen à présenter devant le jury central et n'est pas des plus aisé, on le voit, d'autant que la plupart des personnes qui le suivent travaillent, « font les pauses » et ont parfois charge de famille. Il représente néanmoins un excellent moyen de promotion sociale pour des ouvriers désirant évoluer au sein d'un charbonnage.

L'Ecole des mineurs du plateau de Herve, mise sur pied en 1920 par la S.A. des charbonnages de Wérister, se donne la même ambition en ouvrant une section pour géomètre des mines en 1928.



Un des géomètres de la S.A. des charbonnages d'Argenteau, M. François Petit, dessinant un plan de surface, 1980
© Alfred Janssen-Reul

Missions d'un géomètre des mines

Personnage de l'ombre mais essentiel – nous l'avons écrit en introduction – le travail et les responsabilités d'un géomètre des mines sont conséquents.

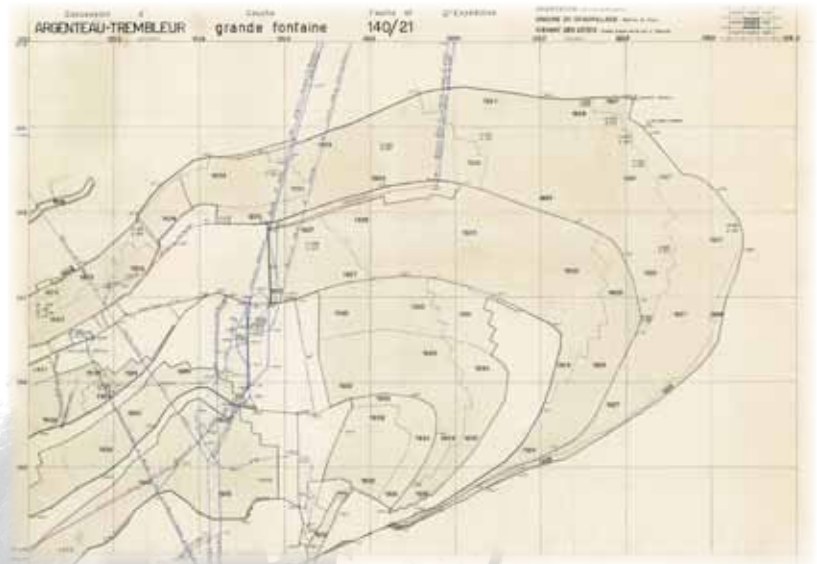
Aussi bien actif au fond qu'en surface, en contact avec des employés et des ouvriers, il doit être capable :

- d'effectuer tous types de relevés en surface et au fond ;
- de vérifier que les axes donnés pour le creusement de voies d'accès soient respectés ;
- d'effectuer les relevés d'avancement des travaux pour la paie des ouvriers ;

- de vérifier la concordance des couches entre étages et anticiper leurs tracés ;
- de tenir les plans de mines au courant.

Ces plans de mines ont un rôle capital dans la conduite d'un charbonnage. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le bureau du géomètre est souvent installé à proximité des bureaux de la direction des travaux.

Les plans permettent d'avoir une vue de l'avancement des travaux par rapport aux points de surface, travaux qui peuvent influencer les propriétés au jour et donc les éventuels dégâts à indemniser, de respecter les limites des concessions minières (ne pas aller exploiter le gisement se trouvant dans la concession voisine d'un concurrent), prévenir l'exploitant des dangers que présente l'existence d'anciens travaux situés aux alentours de chantiers (anciens travaux inondés ou remplis de gaz), donner une idée de l'aménagement intérieur de la mine sur l'ensemble de sa concession, en cas d'accident faciliter l'organisation des opérations de sauvetage et, plus largement, contribuer à la réalisation d'une carte générale des mines par bassin en juxtaposant les plans partiels des différentes houillères (nous reviendrons sur les plans de mine dans un prochain numéro).



Plan d'exploitation à projection horizontale de la couche Grande Fontaine (concession d'Argenteau-Trembleur) à l'aplomb du site de Blegny-Mine, années 1970
Fond d'archives de la SA des charbonnages d'Argenteau.

Quelques instruments utilisés par le géomètre

Un chirurgien a son scalpel, un maçon sa truelle, qu'en est-il d'un géomètre ? Il peut être amené à utiliser une chaîne d'arpentage, un ruban d'acier, une mire dite parlante, un anémomètre, une canne de centrage ou un graphomètre mais également deux outils particuliers : le *théodolite* et la *boussole*.

Le *théodolite* est un instrument de visée muni d'une lunette. Il sert à mesurer les angles sur les plans horizontaux et verticaux. Son usage apparaît au milieu du XIX^e siècle mais ce n'est qu'en 1937 qu'une circulaire ministérielle demande aux exploitants de ne plus opérer qu'au théodolite lorsqu'il s'agit d'effectuer des levés définitifs destinés à être reportés sur les plans des travaux, à l'exception toutefois de certains charbonnages qui pouvaient continuer à utiliser la boussole en raison de l'utilisation d'un soutènement en bois intégral.



Théodolite
Fonds MMIL



Boussole à niveaux
Fonds MMIL

La *boussole* est un appareil utilisé pour orienter les plans des réseaux de galeries. L'utilisation d'une boussole ne peut être assurée que dans un environnement sans objets ferreux à proximité en raison de leur magnétisme ; c'est pourquoi le géomètre possède un type de lampe bien spécifique, en cuivre, en laiton ou en aluminium qui n'influence pas les appareils de mesures comme la boussole.

Bruno Guidolin

Les cités minières du Bassin Nord-Pas-de-Calais (3)

Cet article fait suite à un premier écrit paru dans la N°39 d'août 2018 et un deuxième dans la N°41 d'avril 2019

Au XVIII^e siècle, lors des débuts de l'exploitation du charbon au sein du Bassin Nord-Pas-de-Calais, les mineurs étaient principalement d'anciens ouvriers agricoles qui s'installaient dans les villes et villages situés non loin des fosses. L'essor de l'industrie au début du XIX^e siècle entraîna une demande accrue de charbon et par conséquent une multiplication des installations d'extraction. La main-d'œuvre toujours plus nombreuse commença à manquer de logements dans les bourgades existantes. Les compagnies minières firent alors édifier des cités ouvrières, modifiant ainsi considérablement le paysage de cette région autrefois surtout rurale. En proposant un habitat individuel, les compagnies s'assuraient la sédentarisation d'une main-d'œuvre qualifiée tout en évitant les rassemblements contestataires. L'organisation des cités dans lesquelles on retrouvait entre autres des écoles, des églises, des commerces et l'organisation de loisirs permettait en outre au patron d'exercer une certaine forme de paternalisme à l'égard des mineurs et de leurs familles en les encadrant aux différents moments de leur vie. D'abord apanage des ingénieurs de mine, la conception des cités fut ensuite confiée à des architectes. Les différentes compagnies se distinguèrent alors par des détails architecturaux spécifiques comme par exemple l'ornement des façades et des pignons pour la Compagnie d'Aniche, les briques vernissées colorées pour la Compagnie d'Anzin, les maisons à faux colombages et la pierre meulière pour la Compagnie de Lens. Au fil du temps, l'habitat en lui-même évolua aussi des corons du XIX^e siècle aux « camus » des cités modernes de la post-nationalisation. Découvrons à présent cette évolution agrémentée de quelques exemples pris parmi les 124 cités qui furent inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO le 30 juin 2012 en même que le Bassin lui-même.

Les corons (1825-1890)

La Compagnie d'Anzin fut la première à proposer dès les années 1810 des logements à ses mineurs. C'est en 1825 qu'elle créa le modèle du coron qui se développa dans le reste du Bassin à partir du milieu du XIX^e siècle. Il s'agissait d'un habitat en bande se composant de 5 à 80 petites maisons de 30 à 50 m² toutes semblables, alignées parallèlement et desservies par un réseau de ruelles. Longues et étroites, les parcelles de terrain étaient dotées de jardins où les mineurs cultivaient des potagers. Ces habitations ressemblaient à celles que l'on retrouvait dans les villages où les mineurs habitaient avant la construction des cités par les compagnies. Elles étaient faites de briques et dépourvues d'ornementation à l'exception d'agencements de briques destinés à souligner les niveaux, les corniches et les fenêtres. Avec le développement des fosses et l'augmentation concomitante du nombre de mineurs à loger, les compagnies construisirent alors les « barreaux » ou « cités linéaires ». Longs de quelques dizaines de mètres au début, les corons s'étirèrent ensuite sur plus d'une centaine de mètres.

Le Coron des 120 à Anzin est typique de l'architecture des « barreaux ». Proposé par la Compagnie des Mines d'Anzin à l'Exposition Universelle de 1867, il obtint une médaille d'argent « en tant que modèle de salubrité et de confort aux ouvriers ». Il était constitué de 6 barreaux parallèles comprenant chacun 20 maisons disposées dos à dos. L'alignement s'étendait sur une distance de 250 mètres à la fois dans les communes d'Anzin et de Valenciennes. Ce coron inspira Emile Zola pour la rédaction de son célèbre « Germinal ».

La Cité 2 de la Compagnie des Mines de Bruay appelée aussi « Cité des Electriciens » en raison des noms de ses rues (Ampère, Volta, Faraday, etc.) est aussi un exemple remarquable de l'architecture des premiers corons. Inchangée depuis sa construction entre 1856 et 1861, cette cité a conservé sa disposition en barreaux et est la plus ancienne cité minière du Bassin subsistant



Anzin - Coron des 120



Bruay-la-Buissière - Cité des Électriciens

encore aujourd'hui. Un centre d'interprétation permet aux visiteurs de partir à la découverte du paysage et de l'urbanisme miniers. Dans les jardins potagers, des variétés de fruits et légumes anciens sont mises à l'honneur et témoignent de l'importance qu'accordaient les mineurs au jardinage et aux cultures.

Plus d'infos sur www.citedeselectriciens.fr

Les cités pavillonnaires (1867-1939)

Des affaissements de terrain dus aux travaux miniers affectaient souvent les « barreaux » qui étaient très répandus dans les années 1860-1870. La configuration en longues bandes rendait, en effet, les habitations très vulnérables aux mouvements de terrain. Les maisons furent alors accolées 2 à 2

donnant ainsi naissance à la cité « pavillonnaire ». La symétrie et la géométrie caractérisaient toujours cet habitat aux maisons encore alignées mais en recul par rapport à la rue. Elles étaient entourées de jardins plus grands et avaient une surface habitable atteignant les 70 m². En outre, les rues plus larges et l'espacement entre les bâtisses donnaient au paysage urbain un aspect plus aéré doté de grandes perspectives. Les cités pavillonnaires comptaient en général environ 400 maisons dont l'architecture reste tout d'abord assez rationaliste. La Cité Pavillonnaire Soult Ancienne (Société des Mines de Thivencelles) témoigne de cet esprit rationaliste par l'utilisation systématique de la brique pour les murs et de l'ardoise pour les toits.

En outre, le plan de l'habitation composé d'une pièce commune avec ouverture directe sur l'extérieur et de 3 chambres rappelait celui des corons. Néanmoins, les compagnies devenant de plus en plus puissantes, elles tentèrent de se distinguer les unes des autres en adoptant des styles architecturaux variés notamment par l'emploi de la couleur, l'alternance de différentes briques et l'ornementation des pignons. C'est le cas de la Cité Lemay à Pecquencourt (Compagnie des Mines d'Aniche) où on observait des façades aux compositions riches alternant briques rouges et briques blanches. Les équipements collectifs étaient, dans un premier temps, peu nombreux car l'attention était focalisée sur la qualité du logement. Néanmoins, dès les années 1890, certaines compagnies voulurent donner à leurs cités une organisation plus urbaine en les dotant de structures collectives. Ce fut le cas des Compagnies de Lens (Cité n°5) et de Béthune (Cité des Provinces) qui firent édifier au sein de leur cités pavillonnaires des églises, des écoles, des dispensaires et des salles de fêtes.



Fresnes-sur-Escaut

Soult Ancienne (Société des Mines de Thivencelles)

Les cités-jardins (1904-1939)

Théorisé par le militant socialiste anglais Ebenezer Howard en 1898, le concept de cité-jardin se caractérisait par un environnement vert et un tracé courbe des voiries afin de « retrouver à la ville les conditions de vie et d'équilibre que l'homme trouve dans la nature ». En France c'est le journaliste et juriste Georges Benoît-Lévy (1890-1971) qui reprit le concept et le proposa aux compagnies minières. Les nouvelles cités-jardins comportaient moins de logements (15 à 20 par hectare) disposés de manière plus libre sur les parcelles. Ils se situaient encore plus en recul par rapport aux rues qui étaient bordées d'arbres.

Sites Unesco - suite

Des squares et jardins publics agrémentèrent également ces cités. La Société des Mines de Dourges construisit la Cité Bruno qui fut très probablement la première cité-jardin édifée en France. Les habitations y étaient groupées par 2 ou 4 sur des îlots différents. Les Compagnies de Lens et d'Anzin emboîtèrent rapidement le pas. La Cité de la Clochette à Douai est un autre exemple typique de cité-jardin exceptionnelle. Construite entre 1925 et 1927 par la Compagnie d'Aniche, elle se composait de maisons regroupées par 2, 3, 4, voire même 6. Il pouvait s'agir de barreaux, d'habitations simples ou de chalets pourvus d'un porche en demi-lune (signature architecturale par excellence de la Compagnie d'Aniche). Cette cité se caractérisait par une grande variété tant du point de vue urbain et architectural que paysager.



Dourges - Cité Bruno
© Jacques Crul

Les cités modernes (1946-1970)

Après la deuxième guerre mondiale, la Bataille du Charbon fut lancée pour permettre à la France de se reconstruire. L'industrie charbonnière qui avait un important rôle à jouer dans la relève du pays dut subir une réforme. En mai 1946, les 18 compagnies minières furent alors nationalisées et absorbées en une seule entité : les Houillères du Bassin Nord-Pas-de-Calais (HBNPC). En outre, le Statut du personnel des exploitations minières adopté le 15 juin 1946 faisait du mineur et de son épouse des « ayants-droits », c'est-à-dire les bénéficiaires d'un logement avec chauffage gratuits pendant la carrière du mari, sa retraite et au-delà de sa mort. En effet, les veuves pouvaient disposer d'un logement à vie.

Avec la Bataille du Charbon, le nombre de mineurs à loger augmenta considérablement alors que pendant la guerre de nombreuses habitations minières avaient été détruites. Des baraquements, dans lesquels étaient autrefois hébergés les prisonniers de guerre, furent érigés afin de loger les nombreux immigrés venus travailler dans les charbonnages. La Cité des Marocains de Pecquencourt en est un exemple.

Pour les retraités mineurs et les veuves des logements de « type 100 à 106 » puis de type « 230 à 233 » furent construits. Ils se caractérisaient par une forte épuration de leur architecture où toute ornementation avait disparu. La nationalisation entraîna, en effet, une standardisation des habitations qui adoptèrent un style identique dans l'ensemble du Bassin.



Libercourt - Cité de la Forêt
© Jacques Crul

Parmi les cités modernes, on retrouve aussi la Cité de la Forêt à Libercourt qui fut construite par le Groupe de Oignies-Hénin-Liétard avec les charbonnages de guerre autrichiens. Elle se composait principalement de chalets de bois avec jardins privés destinés aux cadres du Groupe. Située en bordure de forêt, elle bénéficiait d'un environnement paysager remarquable.

Par la suite, le procédé « Camus » fut adopté afin de répondre plus rapidement à la forte demande de logements. Les logements étaient constitués de panneaux de béton préfabriqués, leur assemblage à l'aide d'une grue pouvait être réalisé en seulement 2 semaines. Les « camus » étaient reconnaissables à leurs fenêtres plus larges que hautes et ils pouvaient être dotés de toits-terrasses. Ils contrastaient donc avec les logements traditionnels en brique du passé.



Sites Unesco - suite



«Camus haut» à Annay-sous-Lens.
© Jérémy-Günther-Heinz Jähnick

Les premiers «camus» à être créés furent les « camus hauts » composés d'un garage au rez-de-chaussée surmonté d'un premier étage avec salon et cuisine ainsi que d'un second étage comprenant 2 chambres. Les « camus bas » destinés à des retraités ou à des petites familles apparurent ensuite. Ils se composaient d'un séjour et d'une à 3 chambres, le tout disposé de plain-pied. A Annay-sous-Lens, un «camus haut» est aujourd'hui préservé.

<http://www.bassinminier-patrimoine mondial.org/lhabitat-minier/>

Maryline Polain

Quoi de neuf ?

■ Nouveaux administrateurs

Lors de l'Assemblée générale de l'asbl, qui s'est tenue le 14 mai dans les salles de réunion de Blegny-Mine, quatre nouveaux représentants d'institutions partenaires ont fait leur entrée dans l'asbl. Il s'agit de Mesdames Murielle Frenay et Chantal Neven-Jacob, représentant la Province de Liège, nommées administratrices en lieu et place de Madame Denise Laurent et de Monsieur Jean-Claude Meurens ; de Monsieur René Goreux, représentant la commune de Blegny, nommé administrateur et membre du Bureau Exécutif en lieu et place de Madame Ingrid Ficher ; et de Madame Daniela Crema-Wagmans, représentant la commune de Dalhem, nommée administratrice en lieu et place de Madame Huguette Van Malder-Lucasce. Le Président Abel Desmit leur a souhaité la bienvenue et a remercié les membres sortants pour le travail - bénévole - accompli au sein de notre institution. D'autres désignations devraient être opérées prochainement.

■ Nouveaux collaborateurs

Trois personnes ont rejoint nos équipes au cours des derniers mois, dont deux dans le cadre d'un contrat précaire. Il s'agit de Madame Elodie Philippart, de Waremmé, qui rejoint l'équipe d'accueil, de Madame Marine Crul, de Blegny, qui reprend temporairement en charge la gestion de la communication et la préparation des expositions, et de Monsieur Luc Bobbaers, d'Herstal, qui a repris dans le cadre d'un contrat d'intérim les fonctions de responsable du centre d'hébergement.



Quoi de neuf ?

■ Exposition : « La mine sort de sa réserve »

Durant de nombreuses années, Blegny-Mine a acquis quantité de nouvelles pièces muséales et d'oeuvres d'art, que ce soit sous forme de dons ou d'achats. L'asbl a bénéficié à cet effet de l'oeil avisé de son 2^{ème} vice-président Gustave Liégeois, amateur d'art plus qu'éclairé, et grand arpenteur des salles de vente liégeoises.



Toutes ces collections étaient conservées bien précieusement dans les réserves, mais peu d'entre elles avaient été montrées au public à ce jour.

Une numérisation préalable de ces pièces a été opérée (voir newsletter précédente) et elle est maintenant suivie d'une inventurisation précise.

Cela a permis de sélectionner environ 270 pièces et oeuvres qui sont encore visibles tous les jours jusqu'à fin août et les week-ends de septembre de 13h à 17h30 (dernière entrée) ou pour les groupes sur réservation, dans les salles d'exposition de notre site.

La présentation des oeuvres a été réalisée par un binôme féminin constitué de Mesdames Madeleine Boyens et Marine Crul, dont le travail fut très apprécié.



■ A vos agendas

En 2020, Blegny-Mine commémorera le 40^{ème} anniversaire de l'arrêt de l'exploitation houillère en Province de Liège et fêtera celui de la création de ce qui deviendra «Blegny-Mine» (qui s'appelait à l'époque le Complexe touristique «Li Trimbleu»), et de la confrérie des Maïsses Houyeûs dè Payis d'Lîdje.

Plusieurs manifestations particulières marqueront cette année : des expositions, dont une consacrée au thème de «travailler sous terre», nous vous en reparlerons dans les prochaines éditions, une journée officielle le 31 mars où seront mis à l'honneur les «anciens» du charbonnage et les membres fondateurs du site et de la confrérie, une journée le samedi 04 avril spécifiquement dédiée aux confréries, avec intronisation dans la mine et repas, un rassemblement des associations de mineurs des bassins miniers voisins le dimanche 05 avril, une journée annuelle des confréries de Wallonie et Bruxelles le dimanche 23 août, avec son village des saveurs, un passage dans la mine de certains parcours de la marche organisée par «Mortier c'est l'pied» les samedi 03 et dimanche 04 octobre, ce club fêtant simultanément son 20^{ème} anniversaire, et bien d'autres activités ponctuelles qui seront dévoilées prochainement.

■ Fonds Désiré Deleuze

Les fonds photographiques de Désiré Deleuze, LE photographe minier belge de la 2^{ème} moitié du XX^e siècle, et de Claude-Marie Christophe, historien passionné par l'archéologie et le patrimoine industriel, sont désormais accessibles sur notre base de données www.bibliocladic.be.

Foration des fourneaux de mines avec marteaux-perforateurs légers posés sur l'épaule des bouveurs. Siège n°10 de la S.A. des charbonnages de Monceau-Fontaine, à Forchies-la-Marche (1951)
Désiré Deleuze



Charbonnage du Hasard en 1977.
Claude-Marie Christophe

■ Bilan du «DPPP»

Le DPPP, pour Découverte pédagogique du patrimoine provincial, est un programme mis sur pied en 2005 par la Province de Liège, à l'initiative de son Gouverneur de l'époque Monsieur Paul Bolland, qui vise à répondre à l'obstacle majeur évoqué par les écoles pour expliquer le peu de visites extérieures qu'elles effectuent, à savoir le coût du transport. Les écoles maternelles et primaires, tous réseaux confondus, de la Province de Liège, Cantons de l'Est compris, sont ainsi invitées à bénéficier d'un transport gratuit dans le cadre d'une visite d'un des six sites provinciaux ou para-provinciaux que sont Blegny-Mine, la Maison du Parc de Botrange, le château de Jehay, le château fort de Logne, le Domaine de Wégimont et le Musée de la Vie wallonne.

171 voyages ont été organisés durant l'année scolaire 2018-2019, pour un total de 8482 élèves et enseignants. Les transports ont été confiés à la société Général Tours de Liège, qui a remporté le marché public lancé par le Collège provincial pour ce projet, dont l'importance n'échappera à personne !

■ Reconnaissance Unesco

Lors de sa 43^{ème} session annuelle qui s'est tenue à Bakou en Azerbaïdjan du 30 juin au 10 juillet 2019, le comité du Patrimoine mondial de l'Unesco a reconnu comme patrimoine de l'humanité plusieurs biens pré-industriels ou industriels dont la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto (Indonésie), les sites de métallurgie ancienne du fer du Burkina Faso, la région minière pré-historique de silex rayé de Krzemionki en Pologne, le système de gestion de l'eau d'Augsbourg en Allemagne, et la région minière Erzgebirge/Krušohori, située dans le sud-est de l'Allemagne et le nord-ouest de la Tchéquie. Blegny-Mine et les sites miniers majeurs de Wallonie ont participé à l'élaboration de ce dernier dossier, porté par le Dr Helmuth Albrecht, qui est l'expert qui avait été désigné par ICOMOS pour analyser notre dossier de candidature. Notre directeur Jacques Crul était intervenu à ce sujet lors d'un colloque organisé à Prague du 11 au 13 novembre 2013 (voir newsletter N°21).



© Ministry of Culture of the Republic of Azerbaijan

■ Collaboration avec la compagnie financière de Neufcour

Blegny-Mine collabore avec la Compagnie financière de Neufcour, actuelle propriétaire de l'ancien site charbonnier de Rom-sée (charbonnage de Wériste), en vue de l'ouverture exceptionnelle du site au public le dimanche 08 septembre dans le cadre des Journées du Patrimoine. En plus de présenter son projet d'écoquartier, dont l'objectif est de revitaliser cette fraction de la commune de Fléron, l'ancien charbonnage ouvrira les portes de ses bureaux pour une exposition et des ateliers pour enfants. Plus d'infos sur la page Facebook de Neufcour (<https://www.facebook.com/Neufcour-Les-%C3%A9coquartier-1396989047135161/>).



In Memoriam

■ Nous avons appris avec beaucoup de regret le décès d'un des ardents défenseurs de notre institution, Monsieur Herman Ferrière. Très attaché à la mémoire des mineurs, il était un des membres fondateurs de la confrérie des Maïsses Houyeûs di Payis d'Lîdje, qui a vu le jour le 31 mars 1980. Il en était le grand maïsse adjoint. Les nombreuses personnes qu'il a pu y introniser se souviendront certainement de son humour sans pareil et de ses expressions célèbres ! Il collaborait aussi annuellement au fleurissement du site de Blegny-Mine. Ses excellents contacts avec les services communaux d'Herstal lui avaient permis d'obtenir que les excédents floraux du service des plantations soient offerts chaque année à notre institution. Il était également le concepteur du verger didactique situé à côté de la mare au pied du terril. C'est à la fois un ami, un personnage attachant et dévoué, et une grande figure de la vie associative qui s'en est allé. Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse Jeanine, à ses enfants, à sa belle-fille et à son petit-fils, ainsi qu'à toute sa famille.

Nous étions présents

■ **Les lundi 06 mai et mardi 18 juin**, notre bibliothécaire Bruno Guidolin a participé à deux réunions du groupe de travail « Thésaurus » rassemblant des représentants de l'Institut royal du patrimoine artistique, de l'Agence wallonne du patrimoine, de la Commission royale des monuments, sites et fouilles et de l'asbl Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles dans le cadre de l'élaboration de thésauri communs aux institutions patrimoniales belges francophones.

■ **Le samedi 11 mai**, notre directeur Jacques Crul et notre bibliothécaire Bruno Guidolin ont représenté notre institution à l'assemblée générale de l'asbl PIWB (Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles) qui s'est tenue à Mouscron. L'après-midi fut consacrée à la découverte de cette ancienne cité industrielle dont l'activité principale était le textile, et en particulier aux usines Vanoutryve, fleuron de l'activité, mais dont l'avenir patrimonial a des difficultés à se dessiner.



■ **Le jeudi 23 mai**, notre bibliothécaire Bruno Guidolin a présenté le CLADIC et ses ressources disponibles à destination des généalogistes lors d'une communication au club de généalogie de l'université du 3^{ème} âge à Bressoux. Cette présentation fut l'occasion de nouer des contacts intéressants et d'envisager l'accueil de chercheurs dans notre institution.

■ **Le samedi 1^{er} juin**, la Maison du Tourisme du Pays de Herve et Blegny-Mine se sont associés pour participer à une «soirée wallonne» organisée à Tongres. Notre hôtesse Danielle Wieczorek y a rencontré plus de 1000 personnes !



■ **Le jeudi 06 juin**, notre administratrice Pascale Laffineur et notre directeur Jacques Crul ont représenté Blegny-Mine à l'assemblée générale de la Route du Feu, qui s'est tenue au Val-Saint-Lambert à Seraing. Ils ont pu y découvrir la maquette et le projet d'aménagement du site en Cristal Park.

Pour mémoire, la Route du Feu coordonne la promotion de six sites de la région liégeoise dont le feu constitue une thématique commune, à savoir la Maison de la Métallurgie et de l'Industrie liégeoise, le Val-Saint-Lambert, le Préhistomuseum de Ramioul, le Centre touristique Laine et Mode à Verviers, la Maison des Terrils à Saint-Nicolas et Blegny-Mine. Elle propose un double itinéraire routier à la découverte du patrimoine industriel liégeois que vous pourrez découvrir à l'adresse www.cirkwi.com/fr/Laroutedufeu



■ **Le vendredi 14 juin**, notre hôtesse d'accueil Danielle Wieczorek s'est rendue au salon Neos en Flandres à Sint-Niklaas. Il s'agit d'un salon dédié aux loisirs pour les seniors actifs, qui a attiré quelque 700 visiteurs. Outre la visite de la mine, le programme «escapade mosane» y fut particulièrement apprécié.

■ **Le vendredi 21 juin**, notre directeur Jacques Crul s'est rendu au Grand Hornu à Boussu à l'inauguration de la première des quatre expositions proposées par les sites miniers majeurs de Wallonie sur le thème des quatre éléments, sous l'appellation Coal Quartet. Cette exposition de très belle facture explore le thème de l'air à travers le design, d'où son nom «Design on air». Elle est visible jusqu'au 13 octobre 2019.

Le lendemain, c'était au tour du Bois-du-Luc d'inaugurer son exposition «Or bleu, diamant noir» sur le thème de l'eau. Elle est présentée jusqu'au 31 octobre 2019.

Les thèmes de la terre et du feu seront présentés respectivement à Blegny-Mine et au Bois du Cazier en 2020. Nous en reparlerons.

■ **Le lundi 24 juin**, notre directeur Jacques Crul a présidé l'Assemblée générale des Musées industriels de l'Euregio Meuse-Rhin, qui s'est tenue à Kerkrade (NL) dans les locaux climatisés (!) de Continium. Elle a été précédée d'une visite de ce nouvel ensemble de musées, d'un concept très avant-gardiste, ce qui n'a pas manqué d'intéresser et d'interpeler les autres gestionnaires de musées présents.

■ **Le mardi 25 juin**, notre responsable pédagogique Céline Gierkens et notre responsable commercial Pierre Servais se sont rendus à la journée Wégi'Kids sur le site de Wégimont, où près de 7000 élèves étaient attendus pour participer aux différentes activités prévues. Blegny-Mine a présenté un atelier de bricolage dans lequel les écoliers étaient invités à réaliser un wagonnet. Les plus costauds pouvaient également s'essayer au poussage d'une authentique berline.



■ **Le jeudi 27 juin**, notre directeur Jacques Crul a répondu à l'invitation de son collègue Pascal Lefèbvre qui inaugurait à la Maison de la Métallurgie et de l'Industrie liégeoise une exposition photographique intitulée «Rouge», croisant trois regards de photographes sur notre paysage sidérurgique et industriel. Cette exposition s'articule sur l'exposition en cours «Paysages en mouvement, l'industrie dans son territoire», visible jusqu'au 28 février 2020.



■ **Le dimanche 30 juin**, la confrérie des Maïsses Houyeûs di Paysis d'Îldje a participé à la fête du terroir de Batterie nouveau au Thier-à-Liège. Elle y a tenu son 74^{ème} chapitre et a intronisé six nouveaux impétrants. Une borne délimitant la concession a également été dévoilée à cette occasion.



■ **Le mercredi 31 juillet**, notre directeur Jacques Crul a représenté notre asbl lors du départ à la retraite de Monsieur Christian Pétry, directeur général de la Culture, des Sports et des Grands Événements à la Province de Liège.

Christian Pétry a été membre de notre asbl de 2003 à 2019. Il y a tout d'abord exercé les fonctions de secrétaire jusqu'en 2007, celles de trésorier jusqu'en 2009, et celles de membre du Bureau Exécutif jusqu'en 2013, avant de devenir membre de l'Assemblée générale et vérificateur aux comptes. Il était très attaché à notre institution, qu'il a toujours soutenue, en particulier dans les moments plus difficiles.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite !



Nous étions présents

■ **Le mercredi 31 juillet**, la commune de Herve a procédé au remplacement de la berline installée à Battice, le long de la ligne 38 en face de l'usine 3B Fibreglass, pour rappeler l'ancien charbonnage de Battice-Chesseroux, qui faisait partie des charbonnages réunis de la Minerie, et qui était situé à cet endroit. L'ancienne berline sera rénovée par l'équipe technique de Blegny-Mine avant de connaître une nouvelle destination.



■ **Le samedi 03 août**, notre responsable commercial Pierre Servais a représenté Blegny-Mine sur le stand de Musées et Société en Wallonie (MSW), dont notre asbl est membre, dans le cadre du Beau Vélo de Ravel qui avait implanté son village à Plombières autour de la Maison du Site minier. Ce site est un élément majeur du réseau du «Pays des Terrils», dont Blegny-Mine est membre.

■ **Les mercredi 07 et jeudi 08 août**, notre directeur Jacques Crul a participé aux cérémonies commémoratives de la catastrophe du Bois du Cazier (08 août 1956). Le mercredi 07 avait lieu l'inauguration d'une exposition intitulée «L'âge du charbon», de Fabio Caramaski et Silvia Caracciolo. Cette exposition est une double narration par l'image du vécu de huit mineurs italiens dans la Province du Hainaut : une narration par l'image fixe, à travers des photos imprimées sur sels d'argent, et par des reportages filmés, présentés à travers deux vidéos. L'exposition est visible jusqu'au 08 septembre 2019.



Le jeudi 08 août avaient lieu les cérémonies d'hommage traditionnelles, devant une assistance nombreuse et une brochette de personnalités italiennes et belges, dont la Vice-Ministre italienne des Affaires étrangères et de la coopération internationale Emanuela Del Re. Différentes associations de mineurs venus de Wallonie, de Flandre, du Limbourg néerlandais, d'Allemagne, de France, d'Italie et du Grand-Duché du Luxembourg rehaussaient la cérémonie par leur présence. Et celle de deux fils de mineurs tués lors de la catastrophe ajoutait à l'émotion, palpable dès l'énumération des noms des 262 victimes ponctuée par autant de sons de cloche.

■ **Le dimanche 18 août**, la confrérie des Maïsses Houyeûs dè Payis d'Lîdje, emmenée par son Grand Maïsse, qui n'est autre que notre directeur Jacques Crul, était présente à la Journée annuelle des confréries organisée par le TGWB (Grand conseil de la Tradition Gastronomique et Culturelle de Wallonie et de la région de Bruxelles-Capitale) au domaine d'Hélécine en Brabant wallon.



Le (très) mauvais temps n'a malheureusement pas permis de profiter de tous les atouts de ce superbe écrin. La journée a néanmoins aidé la confrérie et les confréries des Peûres di Sint R'Mèy, de la Fricassée âs Pomes, du Bon métier des Brasseurs, la Seigneurie du Remoudou et la Confrérie Tchanchtès, qui seront les organisateurs de l'édition 2020 qui se tiendra le 23 août à Blegny-Mine, à prendre la mesure de cette manifestation.

Dons/Acquisitions



■ **Madame Jeanine Renzonnet**, de Saive, nous a fait don d'un beau casque en cuir avec lanière, dont elle a hérité de ses beaux-parents. Il a vraisemblablement été utilisé dans un charbonnage de Wandre.

■ Le 20 mai dernier, **Monsieur Michel Mainjot**, Conseiller général honoraire près l'Administration de la qualité et de la sécurité (ex-Administration des mines), nous a remis un ensemble de documents (photographies, livres et brochures) en vue de compléter la bibliothèque qu'il a eu la gentillesse de nous céder voici une dizaine d'années. Un grand merci à lui pour ce nouveau témoignage de confiance !

■ Le 23 mai, **Monsieur Pierre Maréchal** nous a gratifié d'un don d'une série de photographies sur des essais de gazéification souterraine à Wandre (au charbonnage dit du Bois-la-Dame) et du prêt en vue de sa numérisation d'un album photos des charbonnages de la Luena, société belge installée au Congo, réalisé par un ingénieur de cette compagnie, Robert Léonard, fin des années 1920-début des années 1930, avec notamment quelques clichés sur la visite du Roi Albert 1^{er} à Luena en juillet 1928. Merci à lui pour sa générosité !

■ Lors du vernissage de l'exposition «La mine sort de sa réserve» (voir page 8), l'artiste troozienne d'origine chilienne **Monica Cantillana** a offert à notre institution une sculpture de sa création, représentant un cheval semblant s'élever dans les airs, comme s'il s'échappait du puits. Elle s'intitule «L'envol du cheval de la mine». Un merci tout particulier à cette artiste, qui avait déjà fait don d'autres oeuvres à notre institution, et dont la sensibilité permet de restituer avec beaucoup de vérité les émotions générées par la découverte de la dureté de la vie des mineurs !



Les mines de la Luena vers 1930.



Monica Cantillana

Ils nous ont rendu visite

■ **Le samedi 04 mai**, nos guides Bruno Merveille et Albert Aengeveld ont eu le plaisir d'emmener au fond de la mine un groupe d'Alsaciens venant de la mine Rodolphe à Pulversheim. Le carreau Rodolphe est le siège d'extraction d'une ancienne mine de potasse, dont plusieurs bâtiments ainsi que deux chevalements ont pu être conservés grâce au travail du «Groupe Rodolphe», une association d'anciens mineurs, techniciens et ingénieurs des Mines de Potasse d'Alsace (MPA).

■ **Le jeudi 13 juin**, le reporter de Bel RTL Samuel Ledoux a enregistré à Blegny-Mine une émission des «Coulisses de l'été», qui met en lumière divers métiers liés à l'exploitation de sites touristiques. Il a interviewé cinq membres de nos équipes, à savoir notre guide ancien mineur Michel Claus (photo ci-contre), le chauffeur de trains touristiques Didier Lassine, le machiniste d'extraction Philippe Levooz, l'hôte d'accueil Olivier Grégoire et notre directeur Jacques Crul.



Ils nous ont rendu visite

■ **Le jeudi 25 juillet**, notre directeur Jacques Crul a eu le plaisir d'accueillir Monsieur Michel Janowski, prospecteur de Wallonie Belgique Tourisme pour l'Europe de l'Est et plus particulièrement la Pologne, la république tchèque et la Hongrie, dont les bureaux sont localisés à Varsovie. De nouveaux accords de coopération sont en préparation pour 2019-2021 (ou plus probablement 2020-2022, en fonction de la date de mise sur pied d'un nouveau gouvernement). Les relations avec la Silésie sont particulièrement importantes pour Blegny-Mine, la Silésie constituant la région minière la plus proche encore en activité.

Des informations détaillées sur le travail de ce bureau WBT sont disponibles en vidéo sur youtube à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=p4y2KEBPtlk>



■ **Le dimanche 11 août**, notre guide Rik Luys a eu le plaisir d'emmener sous terre une délégation du Koempels Mijnmuseum de Brunssum, une commune minière du sud Limbourg néerlandais. Ce petit musée est situé dans la Mariaschool, Prins Hendriklaan 382 à Brunssum.

■ **Le lundi 12 août**, notre directeur-adjoint Geert Wouters a accueilli Monsieur Frank Moor, journaliste à Radio L1 (Limbourg néerlandais), qui a réalisé une interview de notre guide ancien mineur Louis Vandeweyer.



■ **Le samedi 17 août**, la Technische Universiteit de Delft (Pays-Bas), qui forme des ingénieurs des mines, est venue avec un groupe de +/- 80 étudiants de cette section pour effectuer leur «mijndoop» (baptême de la mine). Ils ont visité les galeries souterraines et ont organisé ensuite des jeux sur la «paire», dont le traditionnel «baptême» dans une berline remplie d'eau. La journée s'est terminée par un barbecue dans la salle polyvalente.

■ **Le dimanche 18 août**, nous avons reçu, à l'initiative de Wallonie Belgique Tourisme, la visite de Monsieur Cédric Tinteroff, un blogueur français réputé, venu avec sa famille. Son blog a pour adresse www.voyage-yukon.net.

■ **Le dimanche 18 août** également, un couple et une famille sélectionnés par ACSI, un éditeur de guides de camping, ont découvert Blegny-Mine dans le cadre d'un test tour organisé respectivement en caravane et en mobilhome en collaboration avec le bureau Wallonie Belgique Tourisme aux Pays-Bas. Ils étaient accompagnés d'une journaliste, Katinka Schippers, dont les articles paraîtront sur le site web d'ACSI Freelif.



Monsieur Tinteroff et sa famille



■ **Le samedi 04 mai**, le Tour de la Basse-Meuse a pris son départ du site de Blegny-Mine, en lieu et place de la caserne de Saive où se déroulait une manifestation importante. La matinée fut réservée à une course contre-la-montre dans Trembleur, et l'après-midi à une étape en ligne qui trouva son épilogue devant le Centre liégeois d'Archives et de Documentation de l'industrie charbonnière (CLADIC).

■ **Le jeudi 16 mai**, la banque Belfius Basse-Meuse a réuni une quarantaine de ses fidèles clients pour une séance d'information dans notre salle audiovisuelle, suivie d'une «mine gourmande», programme qui permet d'allier une découverte souterraine et une expérience gastronomique. La soirée s'est terminée au restaurant Le Chalet.

■ **Les mercredi 22 mai et jeudi 25 juillet**, l'Unité 1W de Beauvechain a utilisé plusieurs espaces sécurisés de notre site pour y entraîner ses chiens pisteurs d'explosifs, un métier de patience, de rigueur et surtout de complicité entre maîtres et chiens.



David Pezzin et Eric Guyot,
administrateurs de Belfius Fléron et Visé

■ **Le jeudi 23 mai**, l'agence Belfius Basse-Meuse a de nouveau choisi Blegny-Mine pour accueillir quelque 240 clients pour une présentation dans la salle audiovisuelle et un walking dinner servi par notre traiteur Cédric Leboeuf dans la salle polyvalente.



■ **Le jeudi 30 mai** s'est tenue dans et autour des halls techniques la 25^{ème} édition de la foire aux plantes «Blegny-Mine en fleurs» organisée par le Centre Culturel de Blegny. Quelque 2.300 visiteurs ont arpenté les lieux et fait honneur aux productions florales des exposants venus de toute la Belgique.

■ **Les samedi 1^{er} et dimanche 02 juin** a eu lieu la 15^{ème} édition des Journées italiennes, plus connues sous le nom de «Giornata Italiana».

Les organisateurs avaient quelque peu modifié l'articulation du programme cette année. L'invité vedette, le chanteur Antonello Venditti, s'est produit le samedi soir, alors que les années précédentes l'affiche principale était programmée le dimanche soir. Ceci a eu pour effet de drainer plus de monde le samedi, 8.000 entrées étant recensées, contre 3.000 l'an dernier, mais à l'inverse le public fut moins nombreux le dimanche. La région invitée d'honneur était le Lazio, qui a régalié les visiteurs par sa gastronomie et ses combats de gladiateurs. Les festivités se sont terminées par un concert d'Overdose d'Amore, reprenant des succès de Zucchero.



Au fil des jours



■ **Le jeudi 06 juin**, l'équipe du Commissariat Général au Tourisme de la Région wallonne s'est retrouvée à Blegny-Mine pour une journée de team building. La découverte de l'animation «biotope du terril» et la visite de la mine figuraient au programme, agrémenté d'un barbecue au restaurant Le Chalet.

Pour mémoire, si le site de Blegny-Mine appartient en majeure partie à la Province de Liège, le Commissariat Général au Tourisme en est l'emphytéote et est un des partenaires majeurs de notre institution, tant en matière de fonctionnement que d'investissements. Il est en outre le propriétaire du restaurant Le Chalet.

■ **Les vendredis 07 juin, 05 juillet et 02 août**, nous avons réédité le programme «insolite» proposé en 2018 dans le cadre de l'année du même nom, et qui avait connu un réel succès, intitulé «Les Apéro-mines». Les participants sont invités à une visite guidée de la mine un peu particulière, puisqu'ils s'éclairent uniquement à l'aide de lampes frontales comme les mineurs le faisaient jadis. La découverte est ponctuée de deux haltes gourmandes où des fromages et charcuteries régionaux sont proposés à la dégustation, accompagnés des bières du site.

Deux autres dates sont encore prévues, à savoir les vendredis 06 septembre et 04 octobre. Ce programme peut également être organisé à la demande pour des groupes de minimum 20 personnes.



■ **Le samedi 15 juin**, l'Association des Clubs francophones de Football (ACFF) section Liège, a tenu son assemblée générale dans la salle polyvalente de notre site, sous la houlette de son nouveau président Marc Collard-Bovy. 240 personnes ont participé à la réunion, représentant une petite centaine de clubs de la Province.



■ **Le mercredi 19 juin**, c'était au tour de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège d'occuper notre salle polyvalente pour y organiser son assemblée générale, sous la présidence de Monsieur le Député provincial Robert Meureau. Les diverses facettes du tourisme liégeois y étaient représentées.



■ **Le mercredi 26 juin** était un jour important pour les élèves de 6^{ème} primaire des écoles de l'entité, qui se sont vus remettre leur CEB dans les halls techniques de notre site, en présence des autorités communales, des directions des écoles et de leurs enseignants.

■ **Le vendredi 28 juin**, le 4^{ème} jogging annuel organisé par la Jeunesse de Blegny, dénommé «Challenge Nicolas Joris», au profit de la Fondation contre le cancer, a emprunté notre site et plus spécifiquement le chemin qui borde le terril. 143 participants ont été dénombrés.

■ **Le vendredi 05 juillet**, la société Enersol de Battice, spécialisée en photovoltaïque et énergie verte, a choisi notre site pour y organiser sa fête du personnel. Les participants ont visité la mine en compagnie de nos guides Michel Petit et Albert Aengeveld et ont ensuite pris un repas au restaurant Le Chalet, d'où ils ont pu observer l'envol d'une montgolfière à l'emblème de la société.



■ **Le dimanche 07 juillet**, Décathlon Alleur a invité ses clients à une randonnée au départ de notre site, sur une des balades fléchées proposées par le Réveil (www.blegny.be/le-reveil/). Une soixantaine de personnes ont répondu présentes.



■ **Le dimanche 28 juillet**, l'asbl Dax Club Visé a occupé une partie de notre parking et nos halls techniques pour y organiser son rassemblement annuel de motos dax et autres dérivés de ces cyclomoteurs Honda produits dans les années 1970-1980.

Malheureusement pour les organisateurs, une pluie diluvienne s'était invitée en matinée, obligeant ceux-ci à annuler une partie de la balade. Celle-ci a toutefois pu se dérouler l'après-midi, et une petite centaine de participants ont ainsi pu découvrir les plus beaux coins de notre région.



■ **Le dimanche 04 août**, le club BE911 Porsche, cher à Bruno Salamon, fils d'Elek, qui fut un des chefs porions de notre charbonnage, a organisé un rallye touristique au départ de notre site.

Elek Salamon, dit «Spirou», fut la «vedette» du film «La vie quotidienne du mineur», paru en 1988 et réalisé par la Médiathèque de la Province de Liège. Né en Hongrie en 1927, il s'est retrouvé de ce côté de l'Europe à la libération et a commencé à travailler comme mineur en attendant la fin de la guerre en Allemagne pour pouvoir rentrer au pays. La situation en Europe de l'Est l'a ensuite incité à rester ici et à y fonder une famille. Il fut pensionné en 1975, après 30 années de mine. Dès 1980, il a intégré l'équipe des guides anciens mineurs où il officia jusqu'en 2000.



■ **Le dimanche 18 août**, le 42^{ème} rallye Ourthe et Meuse organisé par le Royal Vétéran Car Club Belgium, et qui regroupait une trentaine de voitures et motos d'avant 1940, a sillonné la région au départ de la FN Herstal. Les participants ont pu découvrir notre site avant de prendre la direction de l'Abbaye du Val-Dieu.



L'AGENDA DES PROCHAINS MOIS

■ Jusqu'au lundi 30 septembre : Exposition «La mine sort de sa réserve»

Au fil du temps, Blegny-Mine a rassemblé une riche collection d'œuvres d'art et de matériel ayant trait au monde de la mine (sculptures, peintures, gravures, lampes, outils, ...). Une partie de ces collections, qui n'ont été que très rarement exposées, est présentée au public dans les magnifiques salles d'exposition du site. L'exposition est accessible :

- pour le public individuel : tous les jours jusqu'au fin août et les week-ends de septembre, de 13 h à 17h30 (dernière entrée) / - pour les écoles sur réservation du 1^{er} au 30/09, de 9 h à 17 h et pour les groupes sur réservation tous les jours jusqu'au 30/09, de 9 h à 17 h / Tarif : 2,30 €/adulte - 1,60 €/enfant ≤ 12 ans et 2,00 €/senior. Accès gratuit les 07 et 08/09 (Journées du Patrimoine) de 11h à 18h.

■ Vendredi 06 septembre : Apéro-mine

Découverte des galeries souterraines de Blegny-Mine à - 30 et à - 60 mètres éclairées uniquement à l'aide de lampes individuelles ! Cette expérience unique est entrecoupée de deux haltes gourmandes où vous pourrez déguster des produits locaux tels que des fromages, des charcuteries et les bières des Houyeux et des Hèrtcheûses.

Tous les 1^{ers} vendredis du mois jusqu'octobre 2019. Horaire : 17h45 accueil ; 18h00 départ en visite (durée ± 2h). Tarif : 25,00 €/personne. Réservation indispensable au 04/387 43 33 ou domaine@blegnymine.be. Possibilité de prendre un repas après la visite au restaurant « Le Chalet » - 04/387 56 16.

■ Samedi 07 et dimanche 08 septembre : Journées du patrimoine

Thèmes 2019 : Le Patrimoine sur son 31 !

Visite gratuite et libre de l'exposition permanente du Puits-Marie ainsi que de l'exposition temporaire « La Mine sort de sa réserve » (voir ci-dessus). De 11h à 18h (dernier accès).

■ Dimanche 08 septembre : Blegny-Mine en Fête

Blegny-Mine vous convie à nouveau le dimanche 8 septembre 2019 à sa journée multiculturelle où seront mises à l'honneur à travers leur folklore et leur gastronomie différentes communautés migrantes ayant travaillé à Blegny-Mine : le Portugal, la Grèce, la Pologne, la Hongrie et le Maroc.

Dès 11 h 30 et tout au long de l'après-midi, venez déguster les spécialités culinaires de ces 5 pays dans notre « village gourmand ». Les enfants ne seront pas en reste avec un village gonflable installé dans le parc du site.

A partir de 14 h, des groupes présenteront les musiques et danses folkloriques de leurs pays respectifs. Une animation grimage sera proposée aux enfants dès 14 h.

Entrée gratuite. Espace couvert pour le village gonflable en cas de pluie.

■ Dimanche 22 septembre : 16^{ème} Spéciale de race Schnauzer et Pinscher

Exposition canine organisée dans les halls techniques.

Infos : Madame Dussart - +32 (0)65/87 50 73 - claudine@crbsp.be - www.crbsp.be

■ Vendredi 04 octobre : Apéro-Mine

Infos : voir ci-dessus.

■ Samedi 05 et dimanche 06 octobre : 19^{ème} Marche populaire organisée par « Mortier c'est l'pied »

Marches de 4, 7, 9, 13, 21, 30 ou 42 km au départ de Blegny-Mine.

Infos : Monsieur Rogister - Tel. : +32 (0)474/86 01 43.

■ Samedi 19 et dimanche 20 octobre : BB Boogie Swing Festival

Cours de Boogie et de Swing en alternance + musicalité. Avec Jean-Philippe Delort et Margaux Dours, professeurs de danse internationaux. Réservation des cours : 0497/60.41.60. Une organisation du R and B Boogie Dance de Blegny.

■ Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre : Exposition du Cercle cunicole de Blegny et environs

Exposition de lapins et de cobayes organisée par le Cercle cunicole de Blegny et environs.

Horaires : Samedi de 15h30 à 23h00 - Dimanche de 10h00 à 18h00.

Entrée : 2,00 € - Infos : Madame Yvette Fontaine - +32 (0)4/377 63 28 - hulstlander@gmail.com

Vous retrouverez toutes nos manifestations sur : www.blegnymine.be